

Proposition du Conseil administratif du 10 avril 2019 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2017-2018 du Grand Théâtre de Genève.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Par cette proposition, le Conseil administratif vous transmet les comptes de la saison 2017-2018 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG).

La saison 2017-2018 est la deuxième saison ayant eu lieu entièrement à l'Opéra des Nations. Elle n'est pas concernée par les surcoûts relatifs au retard du chantier de rénovation du bâtiment de la place de Neuve, puisqu'il était prévu dès le départ qu'elle se déroule intégralement à l'Opéra des Nations.

Contrairement aux comptes de la saison précédente, qui présentaient un boni (1 952 693 francs), les comptes de la saison 2017-2018 présentent un déficit (-1 096 963 francs hors amortissement de l'Opéra des Nations, -1 719 506 francs avec cet amortissement). Ce déficit est absorbé par le fonds de réserve, dont le montant est désormais de 655 682 francs.

La décision du Grand Conseil de ne pas renouveler la subvention cantonale de 3 millions de francs en décembre 2017 pour l'année 2018 a contraint la FGTG à faire face à un soudain manque de subvention de 1,5 million de francs. Cette situation a amené la FGTG à revoir son budget au cours d'une saison déjà accomplie à moitié pour limiter les dépenses en conséquence. Ce budget révisé prévoyait un déficit de 1 817 471 francs. Le déficit aux comptes se révèle finalement inférieur de 720 508 francs au déficit budgété.

Le total des recettes de la FGTG s'élève à 28 558 917 francs, soit une baisse de 977 706 francs par rapport aux comptes 2016-2017, principalement en raison de la suppression de la subvention cantonale en 2018.

Avec ses recettes propres de 13,841 millions de francs, la FGTG apporte 23,66% des recettes totales de la saison 2017-2018. Ses recettes propres couvrent presque intégralement les dépenses de production des spectacles, qui se chiffrent à 14,634 millions de francs, soit 25% des coûts globaux.

La billetterie a clôturé la saison avec des recettes de 7 375 168 francs, soit une légère baisse de 18 101 francs par rapport à la saison précédente. Les recettes du mécénat et du sponsoring ont baissé de 281 006 francs en raison de la conjoncture économique difficile, mais aussi de l'attente des donateurs du retour à la place de Neuve.

Le total des charges de la FGTG s'élève à 29 427 944 francs, soit une baisse de 399 910 francs par rapport au budget, mais une augmentation de 2 674 253 francs par rapport à la saison 2016-2017. Cela s'explique par l'augmentation du nombre de représentations (109 levers de rideau contre 106 en 2016-2017) et surtout par l'augmentation du nombre de représentations d'opéras (63 représentations contre 58 la saison précédente). Cela se répercute sur les coûts artistiques. Ainsi, les charges du personnel s'élèvent à 19 836 840 francs, en augmentation de 2 198 028 francs.

Quant aux coûts de construction des décors, ils s'élèvent à 2 100 432 francs, montant inférieur de 118 792 francs à la saison précédente.

Durant la saison 2017-2018, le Grand Théâtre a programmé dix opéras (soit deux de plus que durant la saison précédente), trois ballets (dont deux créations mondiales), quatre récitals, six concerts exceptionnels et une production dédiée spécialement au jeune public.

Avec 83 366 spectateurs et spectatrices ayant assisté aux 109 représentations publiques, l'affluence est restée stable par rapport à la saison précédente. Les opéras ont attiré à eux seuls 57 666 personnes, pour un taux de remplissage moyen de 81%, identique à celui de la saison 2016-2017. Le taux de remplissage moyen de la salle tous spectacles confondus a atteint 73%, également dans la fourchette de la saison précédente (72%).

Conclusion

L'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du Grand Théâtre précise que le Conseil municipal examine et approuve le rapport de gestion, les comptes d'exploitation, le compte de pertes et profits, le bilan et le rapport des contrôleurs arrêtés au 30 juin précédent.

En référence à cette disposition, le Conseil administratif vous invite à approuver les comptes de la saison 2017-2018 du Grand Théâtre en votant le projet de délibération suivant.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du Grand Théâtre de Genève,

décide:

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation du Grand Théâtre de Genève relatif aux comptes de la saison 2017-2018 incluant le rapport de gestion, les comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 sont approuvés.

Annexe: – compte rendu relatif aux comptes de la saison 2017-2018 du Grand Théâtre de Genève



FONDATION
DU GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE

COMPTE-RENDU
RELATIF
AUX COMPTES
SAISON 2017-2018



© GTG / AMÉRY CHAIGNE

COMPTE RENDU RELATIF AUX COMPTES

SOMMAIRE

Activités

Une deuxième et dernière saison entière à l'Opéra des Nations	5
Mission et structure du Grand Théâtre de Genève	9
Les chiffres clés de la saison	11
Le bilan artistique	15
La vie institutionnelle	23

Statistiques

Statistique des spectacles	27
Statistique du personnel	28

Organigramme	32
---------------------	----

États financiers

Note explicative concernant les comptes	33
Rapport de révision et comptes annuelles	36



© CTC / AIMERY CHAIGNE

Durant la saison 2017/2018, la Fondation du Grand Théâtre de Genève a :

- réalisé sa deuxième saison entière à l'Opéra des Nations et joué plusieurs spectacles à guichet fermé ;
- poursuivi la diversification de son public et renforcé ses activités d'ouverture avec davantage d'offres s'adressant au public jeune ;
- fait face à l'annonce du retard du chantier de rénovation annoncé en octobre 2017 et au retrait du Canton de son financement pour 2018 (décidé en décembre 2017).

2017 2018: UNE DEUXIÈME ET DERNIÈRE SAISON HORS LES MURS À L'OPÉRA DES NATIONS

Activités

Lors de la saison 2016/2017, première saison jouée entièrement hors les murs dans le bâtiment provisoire de l'Opéra des Nations, la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG) a relevé avec succès deux grands défis:

- Continuer à présenter, par une programmation spécifique à l'Opéra des Nations, une offre artistique de haut niveau pour répondre aux attentes élevées du public du Grand Théâtre, et assurer la fidélité des spectatrices et spectateurs dans un lieu qui ne dispose pas de toute la technique de scène et de tout l'attrait du bâtiment historique de la place de Neuve ;
- faire face à deux événements inattendus en début de saison, à savoir l'annonce, en octobre 2017, du retard du chantier de rénovation à la place de Neuve, ainsi que le non renouvellement de la subvention cantonale en décembre 2017. Ayant pour conséquence de retarder de 5 mois le retour dans les murs à janvier 2019, le premier événement a obligé la direction à modifier entièrement son programme de saison 2018/2019 déjà finalisé, au prix d'importantes implications financières. Le second événement a contraint la FGTG à revoir son budget au cours d'une saison déjà accomplie à moitié pour faire face à un manque de subvention de Fr. 1,5 million.

Les deux défis ont été maîtrisés grâce à un effort exceptionnel de toutes les instances impliquées, notamment la direction générale, le personnel du Grand Théâtre, le Conseil de fondation, la Ville de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande qui a également dû revoir son calendrier, et les mécènes. Ceci a pu être réalisé non sans difficultés et au prix d'efforts financiers douloureux pour la conduite de la saison, en partie amoindris grâce au bénéfice réalisé lors de la saison précédente 2016/2017.

Pendant la saison 2017/2018, l'institution a offert une programmation des plus diversifiées. A côté des 10 opéras – 2 de plus que la saison précédente - et des 3 ballets dont 2 créations mondiales, le programme a affiché 4 récitals, 6 concerts exceptionnels et une production dédiée spécialement au jeune public.

Ainsi, 83'366 spectatrices et spectateurs ont assisté aux 109 représentations publiques proposées. L'affluence est presque identique - à 3'300 spectateurs près- à celle réalisée lors de la saison 2016/2017. Rappelons que celle-ci a été la première jouée entièrement à l'Opéra des Nations avec ses 1'118 fauteuils, contre 1'500 au GTG de la place de Neuve.



© GTG / CAROLE PARODI

À cette audience qui a suivi les représentations payantes, il convient d'ajouter 13 répétitions générales, auxquelles accèdent les élèves des écoles genevoises, ainsi que 2 répétitions publiques du ballet du Grand Théâtre. Ces représentations réunissent 13'000 personnes supplémentaires. Quant au nombre total de levers de rideau, il a été porté à 122, dont 109 pour des spectacles payants.

Placés au centre de la mission du Grand Théâtre, les opéras ont attiré à eux seuls 57'666 spectatrices et spectateurs, pour un taux de remplissage moyen de 81%, pratiquement identique à celui de la saison 2016/2017 qui avait été de 81%.

Le taux de remplissage moyen de la salle tous spectacles confondus atteint 73% pour la saison 2017/2018, également dans la fourchette de la saison précédente (72%). La saison a été ouverte par la Trilogie de Figaro, qui a connu un grand succès avec une affluence moyenne de 84%. Il est à noter que les classiques, *Il Barbiere di Siviglia* à 93% et *Le Nozze di Figaro* avec 97% de remplissage ont connu un grand succès et que la création contemporaine *Figaro gets a Divorce*, est resté à 62% de fauteuils occupés. C'est surtout en fin de saison que les succès ont été les plus déterminants, avec 95% de jauge réalisée pour *King Arthur* et 100% pour *Don Giovanni*.

Sur le plan financier, la Fondation du Grand Théâtre clôt sa saison avec un déficit de Fr. 1'719'506.-, l'amortissement exceptionnel de l'Opéra des Nations compris. Hors cet amortissement, le résultat d'exploitation est de Fr. -1'096'963.-. L'écart est de Fr. 723'699.- comparé au budget qui prévoyait un déficit de Fr. 2'443'204.- avec amortissements. Ce résultat doit aussi être situé dans son contexte pluriannuel.

En effet, avant son déménagement en janvier 2015 pour ses saisons hors les murs, la FGTG avait réalisé plusieurs exercices excédentaires, signe d'une gestion solide. La saison du déménagement à l'Opéra des Nations de 2015/2016 avait fait face à des dépenses extraordinaires et à une baisse des recettes, ce qui avait engendré un déficit qui avait pu être compensé par un boni en 2016/2017, lors de la première saison entièrement jouée à l'Opéra des Nations.

Pour son budget 2017/2018, présenté au Conseil administratif le 11 juillet 2017, la FGTG avait intégré une subvention cantonale de Fr. 3'000'000.- figurant dans une convention de subventionnement tripartite signée le 26 avril 2017 entre le canton, la Ville et la FGTG. Or, suite aux difficultés des négociations sur la répartition des compétences entre le Canton et la Ville, le Grand Conseil a refusé le 15 décembre 2017 l'inscription d'une subvention 2018 à la FGTG au budget cantonal 2018, privant cette dernière d'une recette de Fr. 1'500'000.-, part dévolue à la seconde moitié de la saison qui était déjà largement entamée. Le 26 janvier 2018, Le Conseil de fondation a ainsi été amené à adopter une révision de son budget devenu largement déficitaire.

Au-delà de cet événement conjoncturel, le problème principal du Grand Théâtre reste le fait que les dépenses de production sont continuellement en diminution pour pouvoir couvrir les coûts fixes en augmentation. Les coûts artistiques représentaient 29% du budget global en 2007/2008, alors qu'ils s'élèvent à seulement 23% aujourd'hui. Ainsi, c'est la mission même du Grand Théâtre qui est atteinte par ce phénomène.



© GTG / IN ZERMATTEN

MISSIONS ET STRUCTURE DU GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE

Le Grand Théâtre de Genève est la plus grande scène de production et d'accueil de Suisse romande. Construit à la fin des années 1870, il a pris en 1964 la forme juridique d'une Fondation d'intérêt communal dont les statuts ont été adoptés par le Conseil municipal et par le Grand Conseil.

La mission de la Fondation est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre, notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique (art. 2 de ses statuts ; voir annexes).

Le Grand Théâtre a pour vocation de servir le public de la région tout en étant une référence en Suisse et sur le plan international, contribuant au rayonnement de Genève.

Il dispose à cet effet d'un budget annuel d'environ Fr. 60 millions. Il est principalement financé par la Ville de Genève, pour un montant total d'environ Fr. 40 millions par an, soit deux tiers du budget de l'institution, et il bénéficie d'un soutien de annuel Fr. 2,5 millions de l'Association des communes genevoises.

Le secteur privé contribue à hauteur de Fr. 3 millions par an au financement des activités. Les recettes des spectacles et autres activités de la FGTG (tournées du ballet, co-productions, etc.) s'élèvent à environ Fr. 10 millions. Par ses propres ressources, la Fondation contribue pour un quart au budget global de l'institution.

Conformément à la Déclaration conjointe du Canton et de la Ville du 18 novembre 2015 concernant la politique culturelle dans le cadre de la répartition des tâches, il a été décidé que le Canton entre dans la gouvernance du Grand Théâtre.

Le 1^{er} septembre 2016, le Canton a accordé au Grand Théâtre une subvention de Fr. 2'500'000.- pour les années civiles 2015 et 2016, couvrant trois saisons, dont 2 partiellement. Le 22 septembre 2017, deux mois et demi après la fin de la saison 2016/2017, le Grand Conseil a voté une nouvelle subvention de Fr. 3'000'000.- pour l'année civile 2017, dont la moitié, à savoir Fr. 1'500'000.- ont été affectée à la saison 2017/2018. Le 15 décembre 2017, le Grand Conseil a toutefois refusé la reconduction de sa subvention de Fr. 3'000'000.- inscrite au budget 2018.

Le Conseil de fondation est l'organe suprême du Grand Théâtre. Il est désigné par le Conseil administratif et le Conseil municipal. Il délègue certaines de ses tâches au Bureau de 5 membres. Le Conseil administratif de la Ville de Genève fonctionne comme autorité de surveillance. La gestion du Grand Théâtre est confiée à la Direction générale.



© GTG / MAGALI DOUCADOS

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON 1718

- La saison 2017/2018 du Grand Théâtre a attiré **82'366 spectatrices et spectateurs** pour 97 représentations payantes. Ce nombre est légèrement inférieur à celui atteint lors de la saison précédente. Construite pour ses saisons hors les murs, la salle de l'Opéra des Nations (ODN) avec ses 1'118 places dispose de 25% de fauteuils en moins que la salle de la Place de Neuve qui dispose de 1'500 places. Avec le résultat réalisé hors les murs dans une salle plus petite, le GTG a préservé le niveau d'audience enregistré en 2010/2011 et 2012/2013.
- Le nombre d'**abonnements** s'élève à 4'163, un nombre en légère baisse, alors que les recettes monétaires des abonnements sont en hausse. La salle à l'Opéra des Nations limite la disponibilité d'abonnements pour certaines catégories, comme par exemple pour les récitals et l'abonnement « loges ». 42% des places ont été occupées par les abonnés, et 58% par des acquéreurs de billets individuels. Il est à noter que 59% des non-abonnés ont acheté leurs billets par internet, un taux en croissance constante.
- Le **taux de remplissage moyen pour la saison atteint 73%**. Ce taux est très légèrement inférieur de 1% à celui de la saison précédente, alors que le Grand Théâtre a compté 109 levers de rideau pour sa programmation ordinaire, ce qui fait 3 représentations de plus qu'en 2016/2017 et 20 représentations de plus qu'en 2015/2016. Le taux moyen des opéras a été de 81%, identique à celui de la saison précédente, celui des récitals de 73% et celui des représentations du ballet de 73%. Les concerts extraordinaires ont rempli la salle à 79%, et les 3 productions pour le jeune public a 41%. Ces derniers qui font partie d'une mission de médiation du Grand Théâtre ne peuvent ainsi pas être considéré sous un angle financier. Sur la saison, **3 productions ont affiché complet et sept autres ont atteint un taux de remplissage supérieur à 80%**.
- Ainsi, la **billetterie** a clôturé la saison avec des recettes de **Fr. 7'375'168.-** en baisse légère de Fr. 18'101.- par rapport à la saison précédente. Les abonnements comptent pour **Fr. 3'454'636.-** du résultat. Rappelons que les tarifs des billets à l'Opéra des Nations ont baissé pour la plupart des catégories afin d'ouvrir le Grand Théâtre à des publics qui hésitaient auparavant à suivre les activités proposées.

- Les **coûts du personnel** de fonctionnement sont contrôlés. Le personnel fixe sous contrat fondation est stable et même en réduction (115 collaborateur-trice-s contre 121 pour la saison précédente). Il en va de même pour le personnel fixe sous contrat Ville de Genève (186 collaborateur-trice-s contre 188 la saison précédente). Les mouvements s'expliquent par des départs et remplacements décalés.
- Les **charges d'exploitation** 2017/2018 s'élèvent à Fr. 29'427'944.-, en diminution de Fr. 399'910.- par rapport au budget. Avec 2 productions lyriques de plus que la saison précédente, elles sont plus importantes qu'en 2016/2017. Le coût des cachets du personnel artistique de spectacle (salaires et honoraires des solistes, metteurs en scène, figurants, etc.) s'élève à Fr. 6'537'853.-, également en diminution du budget. Les fournitures pour les décors s'élèvent à Fr. 1'015'713.-, stable par rapport à la saison précédente.
- Les **recettes d'exploitation** de la saison 2017/2018 sont de Fr. 28'533'814.-, supérieures de Fr. 320'598.- par rapport au budget, mais inférieures de Fr. 916'828.- en comparaison des comptes 2016/2017. Ici, c'est la perte de Fr. 1'250'000.- de subvention cantonale par rapport à la saison précédente qui se fait sentir. Les recettes de billetterie étant stables par rapport à la saison précédente, la perte de subvention a été amoindrie par des progressions pour les tournées des ballets (une augmentation de Fr. 169'166.- par rapport à la saison précédente), des ventes de production (plus Fr. Fr. 140'147.-) et les revenus de la restauration (en progression de Fr. 121'255.-). Ces augmentations de recettes propres restent toutefois loin derrière la baisse de subvention.
- Dans un contexte économique global restant peu favorable, le mécénat et les partenariats ont apporté Fr. 3'299'053.- de recettes (Fr. 2'575'278.- de dons et Fr. 723'775.- de partenariats), à savoir Fr. 49'053.- de plus que budgété, mais Fr. 281'006.- de moins qu'en 2016/2017. Il est à noter que le Cercle du Grand Théâtre, qui a contribué à hauteur de Fr. 1'916'278.-, a fait don pour Fr. 60'278.- de plus que budgété.
- La saison se termine ainsi avec un **résultat annuel négatif de Fr. 1'096'963.-** hors amortissement de l'Opéra des Nations, et de **Fr. 1'719'506.- avec cet amortissement.**
- Avec ses **recettes propres de Fr. 13,841 millions**, la FGTC apporte 23,66% des recettes totales de la saison 2017/2018. Ses recettes propres couvrent presque intégralement les dépenses de production des spectacles en dépit du déficit de saison.





© GTG / CAROLIE PARODI



© GTG / MAGALI DOUGADOS

LE BILAN ARTISTIQUE

La saison 2017/2018 a offert de nombreux bijoux du répertoire comme les saisons précédentes. De ce point de vue, elle s'est inscrite dans la continuité avec le souci de diversité et de qualité. La programmation tient compte de la spécificité de la salle de l'Opéra des Nations, disposant d'autres dimensions, équipements scénographiques et d'une autre qualité acoustique que la salle de la Place de Neuve. C'est donc à un programme aux accents particuliers que le public genevois a assisté avant qu'il ne pourra retrouver en février 2019 le bâtiment historique rénové avec son plateau richement équipé de moyens techniques scénographiques.

LES GRANDES LIGNES DE LA SAISON

L'espace de la saison 2017/2018, le Grand Théâtre a présenté 10 opéras : une trilogie couronnée de succès autour de Beaumarchais avec *Il Barbiere di Siviglia* de Gioachini Rossini, *Le Nozze di Figaro* de Wolfgang Amadeus Mozart et une création contemporaine : *Figaro Gets a Divorce* composé par Elena Langer, *Fantasio* de Jacques Offenbach, *Le Baron Tzigane* de Johann Strauss, *Faust* de Charles Gounod, *Szenen aus Goethes Faust* de Robert Schumann, *Cavalleria Rusticana* de Pietro Mascagni et *Pagliacci* de Ruggero Leoncavallo, joués en une même soirée, *King Arthur* d'Henry Purcell et pour clore la saison lyrique *Don Giovanni*, second Mozart de la saison.

Le Grand Théâtre de Genève a ainsi présenté 4 nouvelles productions : *Le Baron Tzigane* mise en scène par Christian Räth, *Faust* par Georges Lavaudant, *Pagliacci* par Emma Dante, *Cavalleria Rusticana* par Serena Sinigaglia, *King Arthur* par Marcial Di Fonzo Bo, et *Don Giovanni* par David Bösch, (metteur en scène apprécié pendant les saisons à l'Opéra des Nations). Ces productions s'inscrivent dans la politique active en faveur de la création artistique du Grand Théâtre.

Après *Der Vampyr* et *Il Giasone* de la saison 2016/2017, le Grand Théâtre a poursuivi sa démarche pour programmer des œuvres qui n'ont jamais été jouées à Genève : *Fantasio* d'Offenbach, *Ascanio* de Saint-Saëns (en version concert) et *King Arthur* de Purcell.

Du côté du ballet, une création mondiale était à l'affiche, *Vertige romantique*, qui vient accompagner une reprise : *Callas*.

JEUNES TALENTS MIS EN AVANT

La programmation 2017/2018 du Grand Théâtre de Genève a accordé une place importante aux jeunes talents, avec les metteurs en scène tels que Thomas Jolly (*Fantasio*), David Bösch (*Don Giovanni*) ou encore les chefs d'orchestre comme Teodor Currentzis et Leonardo García Alarcón. À côté des artistes lyriques célèbres, comme Sonya Yoncheva, Nina Stemme, Simon Keenlyside ou Ildebrando D'Arcangelo, les membres de la Troupe des jeunes solistes en résidence au Grand Théâtre - à savoir Mary Femeinar, Migran Agadzhanian et Melody Louledjian - ont pu perfectionner leur expérience.

LA TRILOGIE DE FIGARO

Temps fort du début de la saison, une trilogie autour du personnage de Figaro a été proposée au public, en coproduction avec le Welsh National Opera basé à Cardiff (12 au 26 septembre 2017). Elle débute avec *Il Barbiere di Siviglia* de Rossini, dirigé par Jonathan Nott, Sam Brown à la mise en scène, Bogdan Mihai dans le rôle du Comte, Bruno Taddia dans celui de Figaro et Lena Belkina dans celui de Rosina. Ont suivi *Le Nozze di Figaro* dirigées par Marko Letonja et mises en scène par Tobias Richter, avec Guido Loconsolo dans le rôle-titre, Ildebrando D'Arcangelo dans celui du Comte Almaviva et Nicole Cabell pour la Comtesse. Enfin, *Figaro Gets a Divorce* d'Elena Langer, créé en février 2016 à Cardiff, dirigé par Justin Brown et mis en scène par David Pountney a clôt cette trilogie qui a connu un grand succès et atteint une fréquentation bien au-delà de la moyenne.

LES AUTRES OPÉRAS

En plus de la trilogie, l'affiche 2017/2018 a annoncé 7 opéras, à commencer par une œuvre ressortie de l'oubli, *Fantasio* d'Offenbach sur un livret de Paul de Musset, le frère du célèbre écrivain (du 3 au 20 novembre 2017). Présenté en co-production avec l'Opéra Comique, *Fantasio* a été mis en scène par Thomas Jolly, l'enfant terrible de la mise en scène française, passé notamment par Avignon, et dirigé en fosse par Gergely Madaras. Pour les fêtes de fin d'année, une nouvelle production du Baron Tzigane (« Zigeunerbaron ») de J. Strauss a été mise en scène par Christian Ràth et dirigée par Stefan Blunier (du 15 décembre au 6 janvier 2018). Une autre nouvelle production a suivi, *Faust* de Gounod, conçue par Georges Lavaudant (1^{er} au 18 février). John Osborn a interprété le rôle-titre, aux côtés de Ruzan Mantashyan (Marguerite), qui avait incarné Mimì en 2016-2017. En résonance avec ce fameux mythe, les *Szenen aus Goethes Faust* (« Scènes du Faust de Goethe ») de Robert Schumann, dirigées par Peter Schneider, ont été présentées du 25 février au 3 mars 2018.

Un autre duo a été joué au sein d'une même représentation : *Cavalleria Rusticana* de Mascagni et *Pagliacci* de Leoncavallo, dirigés par Alexander Joel (du 17 au 29 mars 2018), deux œuvres emblématiques du vérisme souvent présentées en une soirée. Le premier

a été mis en scène par Serena Sinigaglia, qui a fait ses débuts au Grand Théâtre de Genève avec *Il Giasone* en 2016-2017, le second par Emma Dante, passée récemment à la Comédie de Genève.

Dans la poursuite du répertoire baroque, après *Alcina, Il Giasone*, un œuvre de la fin du 17^e siècle, *King Arthur, or The British Worthy* de Purcell, a été créée sous la direction d'un chef désormais habitué à l'Opéra des Nations, Leonardo García Alarcón, en compagnie de sa Cappella Mediterranea (du 26 avril au 9 mai 2018). Autre habitué, le metteur en scène David Bösch, a proposé sa lecture de *Don Giovanni*, (1^{er} au 17 juin 2018), dirigé par Stefan Soltesz, avec Simon Keenlyside dans le rôle-titre et Patrizia Ciofi en Donna Anna. Ces deux productions ont affiché complet.

LES BALLETS

Le Ballet du Grand Théâtre de Genève a présenté à nouveau une création chorégraphique mondiale, *Vertige romantique*, composée de deux parties, *Fallen* et *Return to Nothingness*. La première est inspirée de Tchaïkovski et Schumann, mise en mouvement par Andrew Skeels, avec scénographie et costumes par l'atelier « On aura tout vu », dont le public genevois a pu apprécier le travail dans *Casse-Noisette* et *Carmina Burana*. La seconde s'inspire de Schubert et a été chorégraphiée par Natalia Horecna. Par ailleurs, la compagnie permanente composée de 22 danseuses et danseurs sous la direction de Philippe Cohen a repris au mois d'octobre *Callas*, une production mythique conçue par Reinhild Hoffmann en 1983, sur des airs de la cantatrice vedette. Enfin, un ballet invité de flamenco conduit par Sara Baras, l'une des plus prestigieuses ambassadrice du flamenco contemporain, a présenté *Voces*, en février 2018, devant un public de passionnés lors de cinq représentations du 21 au 25 février 2018.

CONCERTS ET RÉCITALS

Le Grand Théâtre de Genève présente une série de concerts exceptionnels, disponibles sur abonnement. L'électrique chef Teodor Currentzis a dirigé pour la deuxième fois pour l'ouverture d'une saison à l'Opéra des Nations, cette fois avec *La Clemenza di Tito* de Mozart par son ensemble MusicAeterna, le 27 août 2017. L'Orchestra Giovanile Luigi Cherubini a été conduit par une référence italienne : Riccardo Muti, le 27 mai 2018, devant une salle comble.

Des formations orchestrales ont accompagné deux artistes lyriques de premier plan : Nina Stemme (2 septembre 2017), avec le Svenska Kammerorkestern et Sonya Yoncheva (4 février 2017), marquant le retour de cette dernière à Genève, elle qui avait commen-

cé au Chœur du Grand Théâtre en 2004 et qui est devenue depuis une star mondiale ! Du côté des récitals, la saison 2017/2018 a proposé une sélection des meilleures voix du moment : la contralto Marie-Nicole Lemieux (28 octobre 2017), le baryton Willard White (16 décembre 2017), la soprano Dorothea Röschmann (12 janvier 2018) et le basse Mikhail Petrenko (6 juin 2018).

LES AUTRES SOIRÉES

Parmi autres levers de rideau, la scène des Nations a accueilli, le 25 novembre, le Concert des Lauréats du Concours de Genève. Le spectacle jeune public baptisé *Figaro-ci, Figaro-là* conçu par Joan Mompert et dirigé par Philippe Béran a été joué du 8 au 15 novembre 2017 à 5 reprises. Une représentation d'Ascanio, opéra de Saint-Saëns, en collaboration avec la Haute école de musique (24 et 26 novembre 2017), a été jouée la première fois depuis sa composition en version complète et originale, La direction en a été assurée par Guillaume Tourniaire qui avait commencé sa carrière à Genève, au Conservatoire de Musique et au Grand Théâtre.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Le Grand Théâtre a naturellement poursuivi son **programme pédagogique** pour faire connaître à des élèves entre 10 et 17 ans, dans des conditions optimales, le monde de l'opéra et du ballet. Pendant la saison 2017/18, 1'315 élèves ont participé à des activités et 30 classes ont suivi des parcours pédagogiques. 2 représentations scolaires ont été données avec un spectacle créé pour le jeune public, *Figaro-ci, Figaro-là*.

Les parcours pédagogiques se présentent comme des ateliers de chant, de danse, de scénographie, de peinture et de théâtre musical, animés par des professionnels de l'opéra et de la danse. 8 parcours ont été proposés autour de 6 opéras et 2 ballets. Autour *Fantasio*, les élèves ont participé à des ateliers de scénographie qui leur ont fait découvrir comment jouer un rôle. Pour *Le Baron Tzigane*, un concert avec le Trio Czardas leur a fait découvrir la musique tzigane, et ils se sont mis dans le rôle du chœur pour l'apprentissage d'un air. *King Arthur* a donné lieu à la création d'une comédie musicale. *Faust* a été exploré par un atelier de théâtre musicale et des ateliers de peinture, dont les résultats ont été exposés à l'Opéra des Nations et au Collège Sismondi. Des ateliers de ballet ont été organisés avec la participation de danseurs du Grand Théâtre et de chorégraphes.

Pour des élèves de l'enseignement primaire, les médiateurs et artistes du Grand Théâtre se sont rendus hors les murs dans des écoles, avec un programme d'activité de chant et de mise en scène autour de *Il Barbiere di Siviglia*. 284 élèves du primaire genevois ont suivi ces ateliers.

C'est en imaginant, créant et travaillant avec des professionnels que les élèves développent des compétences artistiques et des connaissances.



ACTIVITÉS DIVERSES

Au cours de la saison 2015/2016, le Grand Théâtre a apporté à nouveau sa contribution à plusieurs événements de la vie culturelle genevoise. Le ballet du Grand Théâtre s'est produit hors les murs à Chêne-Bougeries pour une soirée d'ateliers de danse intitulés « Premiers pas ». Les 4 et 5 octobre 2017, le chœur du Grand Théâtre s'est produit également hors les murs au Victoria Hall dans une soirée de l'OSR consacrée à Maurice Ravel. Le ballet a offert une **répétition publique** à l'Opéra des Nations le 30 septembre 2017 de son ballet *Callas* en présence d'un public très enthousiaste, ainsi qu'une répétition publique le 6 octobre 2017 pour la Fondation de Genève. À l'occasion de la **Fête de la musique** cette opération a été reconduite le 23 juin 2018 avec une répétition publique de la production de fin de saison. Les 20 et 21 avril 2018, les ateliers du Grand Théâtre sis à la rue Sainte-Clotilde et la rue Michel-Simon ont ouvert leurs portes lors des **Journées européennes des métiers d'art**, pour des visites de découverte de l'art de produire des costumes et des décors. Enfin, le 30 mai 2018, le Grand Théâtre a reçu dans le cadre de la répétition générale du *Don Giovanni*, la soirée du **Geneva Opera Pool**, destinée à la communauté internationale et diplomatique.

On peut enfin faire état de coopérations avec les institutions musicales genevoises : *Ascanio* a été coproduit avec la Haute Ecole de Musique de Genève, et les *Scènes de la vie de Faust* avec l'OSR. Le Grand Théâtre a aussi coopéré avec le Concours de Genève en accueillant son Concert des lauréats le 25 novembre 2017.

LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Des coproductions lyriques internationales

Les scènes lyriques européennes se pressent pour monter des productions en collaboration avec le Grand Théâtre de Genève. Lors de la saison 2017/2018, le Welsh National Opera, l'Opéra comique de Paris et le Teatro comunale de Bologne ont ainsi coproduit des spectacles avec le Grand Théâtre.

Une production du Grand Théâtre, *Il Giasone* de Cavalli, mise en scène par Serena Sinigaglia et sous la direction musicale de Leonardo García Alarcón avait enflammé le public à l'Opéra des Nations en 2017. Ce succès a amené le prestigieux Opéra Royal à inviter cette production genevoise au Château de Versailles, où elle a été jouée devant une salle comble et enthousiaste, les 9 et 10 mars 2018.

Des tournées du ballet dans le monde entier

Le Ballet du Grand Théâtre s'est présenté 68 fois à Genève et en tournées. Ces der-

nières l'ont amené à parcourir les Etats-Unis, la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et la Russie, avec de nombreuses salles comblées lors de 58 représentations. Parmi les villes et les théâtres dans lesquelles le ballet s'est produit, citons le Gran Teatre del Liceu de Barcelone avec 6 soirées affichant complet, le Teatros del Canal de Madrid, le château de Ludwigsburg, le théâtre Alexandrinsky à Saint Petersburg ou le Joyce Theater à New York, ce dernier pour 7 représentations.

Présence dans les médias européens et internationaux

Les productions du Grand Théâtre ont fait l'objet de 702 articles dans plus des journaux et magazines de 12 pays.

Les captations audiovisuelles de la *Trilogie de Figaro*, de Callas et *Faust* ont été diffusées dans tous les pays européens sur les télévisions ARTE, TV5 et Mezzo. Les productions *La Wally* et *Ba/rock* des saisons précédentes ont été diffusées sur Mezzo.

395'900 vues ont été comptées pour les vidéos produites pendant la saison 2017/2018 par le Grand Théâtre sur YouTube, à quoi il faut ajouter les vidéos des saisons précédentes.

Enfin, la production *Ascanio* que le Grand Théâtre a coproduit avec la Haute École de Musique de Genève a donné lieu à une captation publiée sous forme de CD en octobre 2018 par l'éditeur B Records.

Chœur du Grand Théâtre

Le Chœur du Grand Théâtre, fondé en 1962, compte 42 chanteurs titulaires. Depuis octobre 2014, il est dirigé par Alan Woodbridge.

Lors de la saison 2017/2018, le chœur a participé à 12 productions et chanté lors de 65 représentations.

On peut souligner les éloges attribués au chœur par la critique, notamment par François Merlin sur France Musique, pour sa performance dans *Faust* de Gounod, où ont été évoqués sa force, sa musicalité et son enthousiasme.

En octobre 2018, le magazine allemand spécialisé dans l'art lyrique *Opernwelt* a primé le Chœur du Grand Théâtre parmi les meilleurs chœurs de la saison européenne 2017/18. Une reconnaissance remarquable signée par le critique musical Peter Krause pour l'excellence des chanteuses et chanteurs lyriques officiant au Grand Théâtre de Genève.



LA VIE INSTITUTIONNELLE

LE CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de fondation a été renouvelé le 3 septembre 2015 avec 4 nouveaux membres.

La composition du Conseil de fondation de la saison 2017/2018 était la suivante :

Mme Lorella Bertani, Présidente*
M. Guy-Olivier Segond, Vice-président*
M. Pierre Conne, Secrétaire*
M. Claude Demole*
M. Pierre-Alain Hug*/**
M. Sami Kanaan*
M. Rémy Pagani*
M. Manuel Tornare*
M. Juan Calvino***
M. Jean-Pierre Jacquemoud
M. André Klopmann**
M. Pierre Losio
Mme Danièle Magnin
Mme Françoise de Mestral
M. Albert Rodrik
M. Pascal Rubeli
Mme Salika Wenger
* membres du Bureau du Conseil de Fondation

**membre invité nommé par le Conseil d'État

***membre invité représentant du personnel

Suite au vote de la convention de subventionnement 2015-2016 par le Grand Conseil le 1^{er} septembre 2016 en vertu de la convention signée entre le Canton, la Ville et la Fondation, le Conseil de Fondation a accueilli 2 délégués du Canton dans sa séance du 16 décembre 2016. Suite au non renouvellement de la subvention cantonale décidé par le Grand Conseil, les représentants cantonaux se sont retirés du Conseil de fondation le 3 novembre 2017.

Au cours de la saison 2017/2018, le Bureau du Conseil de Fondation s'est réuni 12 fois, et le Conseil de Fondation a siégé à 11 reprises.

LE GRAND THÉÂTRE À L'OPÉRA DES NATIONS

- En janvier 2016, le Grand Théâtre a quitté la place de Neuve pour deux ans et demi et s'est installé provisoirement aux abords de la place des Nations, à la campagne Rigot, dans un bâtiment provisoire tout en bois, l'Opéra des Nations.
- En effet, après avoir été détruit par un incendie en 1951, le Grand Théâtre a repris ses activités en décembre 1962. Après plus de 50 ans d'exploitation, il a dû être rénové. Le coût de ces travaux s'élève à Fr. 62,7 millions. Le crédit nécessaire a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal de la Ville de Genève le 20 mai 2014. Le chantier de rénovation a été ouvert en février 2016.
- Pour ne pas interrompre ses activités, conserver son savoir-faire, ses abonnés et ses collaboratrices et collaborateurs, la Fondation du Grand Théâtre a examiné plusieurs scénarios pour trouver un lieu pour ses spectacles pendant cette période. Tant pour des raisons artistiques que financières, il a décidé de construire, à l'aide de fonds privés pour la majeure partie, une construction provisoire, l'Opéra des Nations.
- Ce bâtiment est basé sur les éléments structurels du Théâtre éphémère de la Comédie-Française, qui a été acquis en mars 2014 par la Fondation du Grand Théâtre, démonté à Paris entre juillet et décembre 2014, transporté à Genève pour être implanté sur la rive droite, dans la campagne Rigot à proximité des institutions internationales.
- Pour l'adapter aux besoins d'un opéra, le Théâtre éphémère a été agrandi de 40%, pour recevoir une fosse d'orchestre et une capacité d'accueil plus importante. Il dispose d'une jauge de 1'118 places. Son coût s'est élevé à Fr. 13 millions.
- L'Opéra des Nations a été inauguré le 2 février 2016, pour accueillir les spectacles de la seconde moitié de la saison 2015/2016. L'accueil du public a été d'emblée enthousiaste.
- En octobre 2017, la Ville de Genève, maître d'ouvrage de la rénovation à la place de Neuve, a annoncé que les travaux subissaient du retard et que le premier spectacle dans le bâtiment emblématique de la place de Neuve ne pourra être donné qu'en février 2019. Ceci a eu pour conséquence une réorganisation complète de la saison 2018/2019, ce qui a obligé la Fondation du Grand Théâtre de revoir également sa planification budgétaire.
- Le programme artistique de la saison 2018/19 déjà planifiée a dû être annulé et complètement réorganisé pour pouvoir être joué en première moitié de saison à l'Opéra des Nations, et dès février 2019 dans le Grand Théâtre rénové. Entre octobre 2017 et février 2018, la Direction générale et le Conseil de fondation ont évalué les

conséquences financières. Ils ont pris toutes les dispositions pour pouvoir prolonger le séjour hors les murs, à l'Opéra des Nations et dans les divers lieux où le personnel a été réparti. Le programme artistique complètement remanié a été présenté le 27 avril 2018 au public.

- Les dédites de contrats, la diminution de billetterie et tous les frais induits de ce retard ont conduit la FG TG à présenter un budget 2018/19 déficitaire de Fr. 4'828'607.-. En août 2018, le Conseil administratif a présenté au Conseil municipal une demande de crédit de fonctionnement extraordinaire de Fr. 3'460'473.- pour venir en aide à la FG TG à couvrir ces surcoûts dus à des raisons extérieures. D'autre part, le Conseil administratif a également soumis au Conseil municipal une demande d'investissement de Fr. 2'295'000.- pour financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place de Neuve, qui doit être exploité pendant 4 mois simultanément avec l'Opéra des Nations en raison du déménagement prévu en milieu de saison, en janvier 2019. Le Conseil municipal statuera avant la fin 2018 sur ces crédits.

FIN DE LA CONVENTION AVEC LE CANTON POUR LE FINANCEMENT DU GRAND THÉÂTRE

- Le 30 octobre 2013, le Conseil administratif de la Ville de Genève et le Conseil d'État ont signé une déclaration conjointe concernant la mise en œuvre de la nouvelle loi cantonale sur la culture. Cette déclaration, accompagnée d'un document intitulé «Priorités d'actions», engage le Canton à verser au Grand Théâtre, sous réserve de l'acceptation par le Grand Conseil, une subvention de Fr. 1'000'000.- en 2015, de Fr. 2'000'000.- en 2016 et de Fr. 3'000'000.- en 2017. Ces subventions doivent permettre au Grand Théâtre de faire face aux nombreux défis dans un contexte financier en constante tension, de renforcer la recherche de partenaires publics et privés et de développer l'acquisition de nouveaux publics.
- Dans le suivi de cette déclaration politique, le Canton, la Ville de Genève et la FG TG ont préparé une convention de subventionnement pour les années 2015 à 2016 qui définit le cadre financier et organisationnel de la mise en œuvre des objectifs annoncés dans la déclaration conjointe précitée. Le 8 juin 2016, une Convention de subventionnement 2015-2016 a été signée. Elle accorde Fr. 500'000.- pour 2015 et Fr. 2'000'000.- pour 2016. Le Grand Conseil a voté le projet de loi y relatif le 1^{er} septembre 2016.
- Le 26 avril 2017, le Canton, la Ville et la FG TG signent une nouvelle convention de subventionnement cantonal 2017-2018, qui tient compte d'une subvention de Fr. 3'000'000.- inscrite au budget cantonal 2017. Le projet de loi relatif à cette conven-

tion est déposé par le Conseil d'Etat au Grand Conseil (PL 12123). Ce projet prévoyait une saison déficitaire et une bénéficiaire, qui s'équilibrent.

- Parallèlement, le Canton, la Ville et l'Association des communes genevoises ont entamé en 2016 des négociations sur l'avenir du Grand Théâtre dans le cadre des répartitions des tâches entre le Canton et la Ville.
- Le 20 septembre 2017, la convention biennale du 27 avril 2017 est amendée pour le vote par le Grand Conseil d'une subvention 2017, à hauteur de Fr. 3'000'000.-. Le 22 septembre 2017, le Grand Conseil vote la loi portant sur la Convention de subventionnement 2017 au Grand Théâtre.
- Alors que le Conseil d'Etat, la Ville et la FG TG étaient en train de préparer une nouvelle convention de subventionnement pour l'année 2018, le Grand Conseil a retiré, dans sa séance 15 décembre 2017, la subvention inscrite pour le GTG du budget cantonal 2018. Au lieu des Fr. 3'000'000.- attendus, la FG TG a été obligée de retirer Fr. 1'500'000.- de son budget 2017/2018 qui avait été voté par le Conseil de fondation le 11 juillet 2017. Un nouveau budget 2017/2018 plus restreint et déficitaire a par conséquent dû être voté en urgence par le Conseil de fondation, le 26 janvier 2018, en plein milieu de saison, alors que les dépenses étaient déjà engagés pour presque la totalité de la saison.
- Le Conseil de la Fondation du Grand Théâtre espère que les négociations entre la Ville et le Canton reprendront à la fin de l'année 2018 pour un retour du canton comme organe de subventionnement de la FG TG à l'horizon 2019. En automne 2018, un contrat a été conclu entre le Canton et la Ville pour un soutien des activités pédagogiques du Grand Théâtre, à hauteur de Fr. 120'000.-.

BILLETTERIE : UNE NOUVELLE POLITIQUE TARIFAIRE

En avril 2017, lors de l'ouverture de la vente des abonnements pour la saison 2017/2018, le Grand Théâtre a présenté sa nouvelle politique tarifaire et a investi un nouveau local de billetterie. Cette nouveauté s'inscrit dans une stratégie de développement des publics, grâce à l'élargissement de la gamme des prix disponibles pour une place à l'Opéra des Nations. Ce travail prépare également le retour à la place de Neuve pour la saison 2018/2019.

Un accent particulier a été mis sur la tarification en faveur du jeune public pour lequel l'offre de places à coûts réduits a été élargie.

STATISTIQUES DES SPECTACLES

Spectacles	Lieu	Nbre de rep.	Jauge globale	Places occupées	Taux de remplissage en %
------------	------	--------------	---------------	-----------------	--------------------------

OPERA

Il barbiere di Siviglia	ODN	4	4'402	4'133	93%
Le Nozze di Figaro	ODN	4	4'402	4'247	97%
Figaro gets a divorce	ODN	4	4'402	2'728	62%
Fantasio	ODN	8	8'944	6'270	70%
Le Baron Tzigane	ODN	11	12'298	8'703	71%
Faust	ODN	8	8'944	7'047	79%
Szenen aus Goethes Faust	VH	3	4'032	2'891	72%
Cavalleria Rusticana - Pagliacci	ODN	7	7'826	6'420	82%
King Arthur	ODN	7	7'826	7'412	95%
Don Giovanni	ODN	7	7'826	7'815	100%
Total opéras		63	70'902	57'666	81%

BALLETS

Callas	ODN	7	7'754	4'822	62%
Voces	ODN	5	5'590	5'163	92%
Vertige Romantique	ODN	6	6'708	4'277	64%
Total ballets		18	20'052	14'262	71%

RECITALS

Marie-Nicole Lemieux	ODN	1	1'118	785	70%
Willard White	ODN	1	1'118	830	74%
Dorothea Röschmann	ODN	1	1'118	719	64%
Mikhail Petrenko	ODN	1	1'118	929	83%
Total récitals		4	4'472	3'263	73%

CONCERTS

La Clemenza di Tito	ODN	1	1'118	980	88%
Nina Stemme	ODN	1	1'118	513	46%
Sonya Yoncheva	ODN	1	1'118	905	81%
Riccardo Muti	ODN	1	1'118	1'118	100%
Total concerts		4	4'472	3'516	79%

JEUNE PUBLIC / AUTRES

Ascanio	ODN	2	2'236	1'064	48%
Concert des Lauréats	ODN	1	1'118	554	50%
Figaro-ci, Figaro-là!	ODN	5	5'590	2'041	37%
Total jeune public / autres		8	8'944	3'659	41%

TOTAL

97	108'842	82'366	73%
----	---------	--------	-----

STATISTIQUES DU PERSONNEL

PERSONNEL FIXE SOUS CONTRAT FONDATION : 115 COLLABORATEUR-TRICE-S (ETP 94.75)

Direction générale (1)

Directeur général*

Artistique (112)

Dramaturge et conseiller artistique

Jeune Troupe (3)

Solistes (3)

Chœur (44)

Chef des chœurs

Assistant du chef des chœurs

Pianiste répétiteur

Choristes (41)

Ballet (31)

Directeur du ballet

Adjoint du directeur du ballet

Coordinatrice administrative

Maîtres de ballet (2)

Pianiste

Directeur technique du ballet

Régisseur lumières 80%

Régisseur plateau

Danseur-euse-s (22)

Production artistique (6)

Responsable de production artistique

Ass. à la prod. artistique et resp. figuration

Pianistes, chef de chant

Régisseuse générale

Régisseur de scène

Marketing et communication (27)

Responsable marketing et communication

Responsable presse et actions de communication

Responsable édition et création visuelle

Concepteur communication web

Chargée du mécénat et des partenariats

Personnel d'accueil (22)

* Membre du Comité de direction

Technique (1)

Directeur technique*

Secrétariat général (1)

Secrétaire général*

**PERSONNEL FIXE SOUS CONTRAT VILLE DE GENÈVE
186 COLLABORATEUR-TRICE-S (ETP 170.15)**

Direction générale (1)

Adjointe administrative

Artistique (7)

Production artistique (1)

Responsable ressources musicales 80%

Marketing et communication (5)

Assistante administrative

Assistante presse et communication

Chargée du service pédagogique

Chargé du public jeune

Archiviste 80%

Accueil du public (1)

Responsable de l'accueil des publics

Technique (154)

Bureau technique (4)

Ingénieur bâtiment et sécurité

Chargée de production technique 80%

Responsable d'entretien

Adjointe administrative

Bureau logistique (3)

Responsable logistique

Chauffeur / Collaborateur administratif

Adjointe administrative

Technicienne production vidéo 50%

Bureau d'étude (6)

Ingénieur bureau d'étude 90%

Chargé d'étude des productions

Assistant 40%

Dessinateurs (2)

Dessinateur 80%

Service intérieur (6)

Huissier responsable

Huissier-ère-s (3)

Coursiers/Huissiers (2)

Coursier/Huissier 40%

Technique de scène (3)

Chefs de plateau (2)

Machinerie (25)

Chef de service

Adjoint planificateur

Sous-chefs (4)

Brigadiers (3)

Sous-brigadiers (2)

Machinistes (9)

Machiniste 60%

Machinistes-cintrières (2)

Machiniste-cintrier 80%

Machiniste-cintrier 60%

Menuisier de plateau et chargé de l'entretien 80%

Son et Vidéo (4)

Chef du service

Sous-chef

Techniciens (2)

Eclairage (16)

Chef du service 90%

Sous-chefs

Sous-chefs 80%

Sous-chef opér. lumières et inform. de scène

Coordinateur de production

Techniciens éclairagistes (3)

Technicien éclairagiste 60%

Techniciens éclairagistes 80% (2)

Electronicien

Opérateurs lumière et infor. de scène (3)

Responsable entretien électrique

Habillage (12)

Cheffe du service

Sous-cheffe 80%

Responsable costumes Ballet/Habilleuse 80%

Habilleuses

Habilleuse 90%

Habilleur-euse-s 80% (5)

Habilleuses 50% (2)

Électromécanique (7)

Chef du service

Sous-chef

Électromécaniciens (5)

Perruques et maquillage (4)

Cheffe du service

Sous-cheffe

Perruquières (3)

Accessoires (10)

Chef du service

Sous-chef

Accessoiristes (4)

Accessoiristes 50%

Accessoiristes 60%

Accessoiriste 70%

Accessoiriste 80%

Ateliers décors (28)

Chef des ateliers décors

Assistant 60%

Magasiniers (2)

Menuiserie (8)

Chef du service

Menuisiers (7)

Serrurerie (5)

Contremaître 90%

Serruriers (3)

Serrurier 90%

Tapiserie Décoration (7)

Chef du service

Sous-chef 80%

Tapissiers décorateurs (2)

Tapissier-ère décorateur-trice 80% (2)

Tapissière décoratrice 50%

Peinture et décoration (5)

Chef de service 80%

Sous-chef 80%

Peintres (3)

Ateliers costumes (24)

Cheffe des ateliers costumes

Assistant-e-s (2)

Couture (15)

Chef de service

Costumière 90%

Tailleur-e (2)

Couturier-ère-s (2)

Couturière 90%

Couturière 80%

Couturière 75%

Couturière 70% (2)

Couturière 60%

Couturières 50% (3)

Décoration Costumes (3)

Responsable décoration costumes 80%

Décoratrice 80%

Décoratrice 60%

Cuir (3)

Chef de service

Cordonnière 80%

Cordonnière 60%

Secrétariat général (23)

Secrétaire 80%

Finances (6)

Chef du service*

Comptable (2)

Comptable 80%

Comptables 70% (2)

Ressources Humaines (5)

Responsable RH - Juriste*

Assistante 80%

Gestionnaire 80%

Gestionnaire 90%

Gestionnaire 60%

Informatique (3)

Chef du service

Administrateurs informatique et télécoms (2)

Développement des publics et Bletterie (5)

Adjointes (2)

Collaborateur -trice-s billetterie (3)

Restauration (4)

Chef du service

Cuisinier

Collaborateur-trice-s restauration (2)

*Membre du Comité de direction

APPRENANT-E-S, STAGIAIRES, OCCUPATION TEMPORAIRE ET AI : 66 COLLABORATEURS-TRICES

Apprenti-e-s (3)

CFC Graphiste (1)

CFC Techniscieniste (1)

CFC Employé-e de commerce (*CFC obtenu*)

Stagiaires (50)

Stage découverte (37)

Stage formation (9)

Stage d'observation (2)

Stage recrutement (2)

Collaborateur-trice-s en programme d'occupation temporaire (8)

Hospice général (2)

OCE (4)

Service civil (2)

PERSONNEL SOUS CONTRAT TEMPORAIRE FONDATION : 131 COLLABORATEUR-TRICE-S

Effectif variable destiné essentiellement à renforcer les services sur le plateau pendant les spectacles (maquillage, habillage, manutention de décors, éclairage, régie, etc.).

PERSONNEL ARTISTIQUE SOUS CONTRAT FONDATION : 275 COLLABORATEUR-TRICE-S

Effectif variable en fonction de la programmation : chef-fe-s d'orchestre, solistes, metteur-e-s en scène, chorégraphes, décorateur-trice-s, costumier-ère-s avec leurs assistant-e-s, choristes auxiliaires et figurant-e-s.

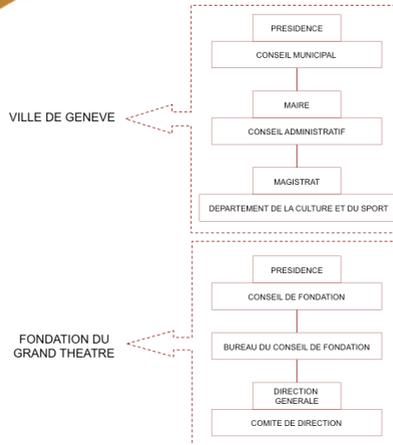
Au total, ce sont donc **767 collaborateur-trice-s** qui ont été occupé-e-s de manière stable ou temporaire tout au long de la saison 2017-2018.

À ce nombre, et pour être complet, il convient d'ajouter encore les musicien-ne-s des orchestres. Le Grand Théâtre est ainsi employeur, à des titres divers, de très nombreux collaborateur-trice-s, ce qui fait de lui une entreprise de taille importante générant sur le seul plan économique local des retombées financières et fiscales non négligeables.

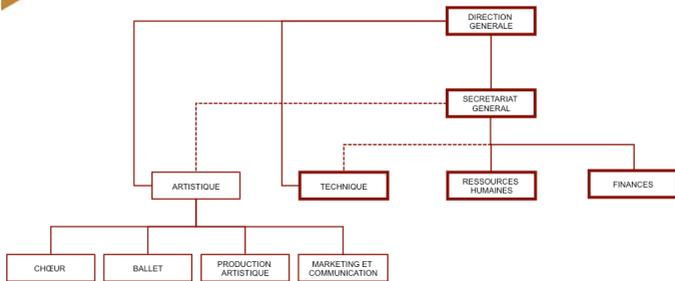
ORGANIGRAMME



1. Autorités et organes



2. Organisation générale



Légende :



— Responsabilité hiérarchique
- - - Responsabilité fonctionnelle



ÉTATS FINANCIERS 2017-2018

NOTE EXPLICATIVE CONCERNANT LES COMPTES

du Grand Théâtre de Genève clôture sa saison 2017/2018 avec un déficit de Fr. 1'719'506.- avec amortissements, et de Fr. - 1'096'963.- pour le résultat d'exploitation opérationnelle hors amortissements.

Ce résultat négatif est principalement la conséquence de la baisse des subventions accordées par les collectivités publiques. La FG TG a en effet dû faire face à la perte de la subvention cantonale pour l'année 2018. Le 16 décembre 2017, le Grand Conseil a **décidé de ne pas reconduire la subvention cantonale 2017 de Fr 3'000'000.- pour l'année calendaire 2018.** La FG TG n'a ainsi disposé pour la saison 2017/2018 que de Fr. 1'500'000.- de subvention cantonale, à savoir la moitié de la subvention calendaire 2017 pour la période de juillet à décembre 2017.

Quant à la différence entre le résultat d'exploitation opérationnel et celui comprenant les amortissements, ces derniers concernent plus particulièrement la dernière tranche de l'amortissement pour l'Opéra des Nations pour Fr. 622'543.-. Le bâtiment provisoire construit par la Fondation du Grand Théâtre pour ses saisons hors les murs est dorénavant entièrement amorti, après 2,5 ans d'utilisation.

Après intégration des excédents de la saison 2016/2017 au fonds de réserve de la Fondation, ce dernier se monte ainsi à Fr. 655'682.- au 30 juin 2018, contre Fr. 1'480'317.- au 30 juin 2017.

LES RECETTES

Les recettes de la FG TG s'élèvent à Fr. 28'558'917.-, en baisse de Fr. 977'706.- par rapport aux comptes 2016/2017, et en augmentation de Fr. 320'598.- par rapport au budget. Cette baisse est notamment due à la diminution de la subvention cantonale.

La subvention de la Ville de Genève à la Fondation est versée en deux fois durant la saison, 50% en juillet et 50% en janvier. La subvention Ville de Genève a été reconduite avec une indexation de Fr. 51'000.- et s'est ainsi établie à Fr. 10'717'819.-.

La subvention de l'Association des Communes genevoises (ACG) de Fr. 2'500'000.- a été reconduite sans changement.

Sur le plan des recettes du mécénat et du sponsoring, une baisse de Fr. 281'006.- a été enregistrée, tributaire d'une conjoncture économique fragile, mais aussi de l'attente

des donateurs du retour à la place de Neuve. Les recettes s'établissent à Fr. 3'299'053.-, montant supérieur de Fr. 49'053.- à la prévision du budget établi en début de saison.

Pour cette deuxième saison jouée entièrement hors les murs à l'**Opéra des Nations**, la billetterie termine avec des recettes à hauteur de Fr. 7'375'168.-, résultat presque identique, à savoir inférieur de Fr. 18'101.-, à la saison précédente. Les abonnements de la saison représentent Fr. 3'454'636.-, en baisse de Fr. 45'364.-. Cette baisse est la résultante d'une politique tarifaire qui vise à augmenter l'offre dans des catégories de prix de billets les moins chers, conformément à la mission qui avait été donnée à la FG TG pour ses saisons hors les murs.

La diminution de recettes pour les postes budgétaires précitées a pu être amoindrie par des progressions sur plusieurs activités liées aux recettes propres du Grand Théâtre. Les tournées du ballet ont rapporté Fr. 923'045.-, en augmentation de Fr. 169'166.-. Les produits de la restauration ont également augmenté de Fr. 128'001.-, comme la vente de productions qui a augmenté de Fr. 140'147.- par rapport à la saison précédente.

CHARGES

Les charges opérationnelles de la FG TG s'élèvent à Fr. 29'427'944.-, en diminution de Fr. 399'910.- par rapport au budget, mais en augmentation de Fr. 2'674'253.- par rapport à la saison 2016/2017.

Il est à noter que lors de sa saison 2017/2018, le Grand Théâtre a non seulement réalisé plus de représentations qu'en 2016/2017, avec 109 levers de rideau contre 106, mais il a surtout joué 63 représentations d'opéras, contre 58 la saison précédente. Ceci se répercute sur les coûts artistiques.

Les charges du personnel s'élèvent de ce fait à Fr. 19'836'840.-, en augmentation de Fr. 2'198'028.-.

Le montant affecté au personnel permanent est pratiquement constant, avec Fr. 1'798'475.-, en augmentation de Fr. 94'483.-, ce qui s'explique par les variations de départs et d'arrivées.

Le personnel artistique fixe, notamment le chœur et le ballet, figure avec Fr. 6'480'870.- aux comptes, en augmentation de Fr. 142'553.-, ce qui est la conséquence de postes vacants qui ont été repourvus.

La différence se situe notamment sur le plan du personnel artistique de spectacle : les cachets des artistes invités ont augmenté de Fr. 1'226'608.- par rapport à la saison précédente qui avait été placée sous le signe d'une austérité particulière et non prolongeable, tout en restant de Fr. 842'157 inférieur au budget. D'autres facteurs d'augmenta-

tion s'y ajoutent, notamment pour les charges sociales.

Quant aux coûts de construction des décors, ils s'élèvent à Fr. 2'100'432.-, montant inférieur de Fr. 118'792.- à la saison précédente et de Fr. 109'792.- au budget.

COMPTES GLOBAUX (cf. page suivante)

En additionnant la subvention de la Ville de Genève versée à la FG TG

Aux total des coûts de la mise à disposition du personnel municipal et ses autres prestations, la Ville a contribué pour la saison 2017/2018 avec Fr. 38,940 millions au fonctionnement du Grand Théâtre.

La FG TG a produit des recettes propres à hauteur de Fr. 13,841 millions. Par ce montant, elle a assuré en dépit du déficit de saison le financement à 99% de la totalité des dépenses de production. Ces dernières se chiffrent à Fr. 14,634 millions, ou 25% des coûts globaux.

Genève, le 2 novembre 2018.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérar SA
Rue de la Corrairie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

**Fondation du
Grand Théâtre de Genève**

Exercice 2017/2018

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
Comptes annuels

Rapport de l'organe de révision
Au Conseil de fondation de la
Fondation du Grand Théâtre de Genève
Genève

Genève, le 25 octobre 2018
52/mg/24

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corratierie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 juin 2018.

Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision. Selon le point 4 de l'annexe aux comptes annuels, le rapport de performance est intégré au rapport d'activité de la fondation.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, en particulier la norme Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2018 donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC, en particulier la norme Swiss GAAP RPC 21, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information

Les comptes annuels de la Fondation du Grand Théâtre de Genève pour l'exercice arrêté au 30 juin 2017 établis selon les principes du Code des Obligations ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes dans son rapport daté du 17 novembre 2017.

L'existence du système de contrôle interne n'avait en revanche pas pu être confirmée.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction, avait été formalisé et validé durant l'exercice, sous réserve de quelques processus devant être adaptés/mis à jour, notamment en raison des changements à venir dans l'organisation.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- tableau de flux de trésorerie
- tableau de variation du capital
- annexe aux comptes annuels



BILAN DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

Actif	Notes	30.06.2018	30.06.2017
		CHF	CHF
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités	2d, 5	3'189'657	1'217'641
<u>Liquidités - Fonds de solidarité et Fonds de réserve</u>			
Banques - Fonds de solidarité	2d, 5	319'682	289'514
Banques - Fonds de réserve		52'073	53'396
		<u>371'755</u>	<u>342'910</u>
<u>Titres</u>			
Titres - Fonds de solidarité	2e, 5	343'648	351'936
Titres - Fonds de réserve		318'745	317'059
Titres - Fonds libres		6'468	6'108
		<u>668'860</u>	<u>675'103</u>
Créances résultant de prestations de services	2f, 6	1'117'039	919'169
Autres créances à court terme		<u>28'082</u>	<u>44'311</u>
Stocks	2g	<u>40'388</u>	<u>33'385</u>
<u>Comptes de régularisation actifs</u>			
Frais sur spectacles futurs	7 2h	878'637	969'990
Autres comptes de régularisation actifs		1'023'079	2'350'561
		<u>1'901'716</u>	<u>3'320'551</u>
Total Actif circulant		<u>7'317'497</u>	<u>6'553'070</u>
<u>Actif immobilisé</u>			
Immobilisations financières	2i, 10	277'736	278'105
Immobilisations corporelles	2j, 2l, 9		
- Construction et installations Opéra des Nations		1'500'000	6'476'388
- Matériel de scène		167'126	202'843
- Mobilier et matériel informatique		89'996	111'730
Immobilisations incorporelles	2k, 2l, 9	<u>201'397</u>	<u>98'262</u>
Total Actif immobilisé		<u>2'236'254</u>	<u>7'167'328</u>
Total Actif		<u>9'553'751</u>	<u>13'720'398</u>



BILAN DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

Passif	Notes	30.06.2018	30.06.2017
		CHF	CHF
<u>Engagements à court terme</u>			
Dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services	2m, 11	766'945	1'034'393
Autres dettes à court terme		296'343	564'716
<u>Comptes de régularisation passifs</u>			
Abonnements et produits sur saisons futures	12 2n	5'198'239	2'880'695
Autres comptes de régularisation passifs		544'867	688'421
		5'743'105	3'569'116
Provisions	2o, 13	695'045	713'868
Dépôt de garantie - Opéra des Nations	2l	370'000	120'000
<u>Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat</u>			
Ville de Genève	22	-	711'452
Etat de Genève	22	-	183'419
		-	894'871
Total Engagements à court terme		7'871'438	6'896'964
<u>Capital des fonds affectés</u>			
Fonds d'investissement - Opéra des Nations	2p, 15a	-	4'350'655
Fonds de solidarité	15b	1'026'631	992'463
Total Capital des fonds affectés		1'026'631	5'343'118
<u>Capital de l'organisation</u>			
Fonds de réserve (Capital libre selon Swiss GAAP RPC 21)		1'480'317	422'495
Résultat de l'exercice		-	824'635
Total Capital de l'organisation		655'682	1'480'317
Total Passif		9'553'751	13'720'398



COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Notes	01.07.2017 30.06.2018 CHF	01.07.2016 30.06.2017 CHF
<u>Produits d'exploitation</u>	2q		
Recettes brutes des spectacles	16a	7'375'168	7'393'269
Autres recettes d'exploitation	16b	3'865'550	3'221'363
Apports extérieurs	17a	2'575'278	2'919'191
Subvention Fonds équipement communal	17b	2'500'000	2'500'000
Subvention Ville de Genève	17b	10'717'819	10'666'819
Subvention du Canton de Genève	17b	1'500'000	2'750'000
Total Produits d'exploitation		<u>28'533'814</u>	<u>29'450'642</u>
 <u>Charges d'exploitation</u>			
Charges de personnel	18	19'836'840	17'638'812
Frais de promotion	18	1'380'706	1'303'818
Locations immobilières	18	1'328'770	1'193'092
Frais généraux & frais divers	18	6'881'628	6'617'969
Total Charges d'exploitation		<u>29'427'944</u>	<u>26'753'691</u>
 Résultat d'exploitation avant amortissements		- 894'130	2'696'951
Amortissements immobilisations corporelles			
- Construction et installations Opéra des Nations	2l, 9	- 4'977'198	- 4'976'388
- Autres immobilisations corporelles	2l, 9	- 94'463	- 68'779
Dissolution fonds d'investissement Opéra des Nations	2p, 15a	4'354'655	4'350'654
Amortissements immobilisations incorporelles	2l, 9	- 31'882	- 18'336
		<u>748'888</u>	<u>712'849</u>
 Résultat d'exploitation		- 1'643'018	1'984'102
 Résultat financier	19	- 76'488	- 31'409
 Résultat exceptionnel (hors période)	20	-	-
 RESULTAT ANNUEL (avant répartition)		<u>- 1'719'506</u>	<u>1'952'693</u>
 Part du résultat à restituer :			
Ville de Genève	22	711'452	- 711'452
Etat de Genève	22	183'419	- 183'419
 RESULTAT ANNUEL (avant allocation)		<u>- 824'635</u>	<u>1'057'822</u>
 Allocation à la Réserve de subventions non dépensées sur la durée du contrat	22	- 824'635	1'057'822
Allocation au Fonds de réserve (Capital libre)		<u>-</u>	<u>-</u>



TABLEAU DE FLUX DE TRESORIE POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	01.07.2017 30.06.2018 CHF	01.07.2016 30.06.2017 CHF
Résultat annuel (avant allocation)	- 824'635	1'057'822
Dissolution Fonds d'investissement - Opéra des Nations	- 4'354'655	- 4'350'654
Amortissements	5'103'543	5'063'503
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	- 894'871	- 894'871
Diminution/(augmentation) des liquidités Fonds de solidarité et Fonds de réserve (Note 2d)	- 28'845	- 105'435
Diminution/(augmentation) des titres Fonds de solidarité et Fonds de réserve	6'243	- 24'140
Diminution/(augmentation) des créances résultant de prestations de services	- 197'870	- 157'427
Diminution/(augmentation) des autres créances à court terme	16'229	- 34'051
Diminution/(augmentation) des stocks	- 7'003	- 4'177
Diminution/(augmentation) des comptes de régularisation actif	14'18'835	- 874'806
(Diminution)/augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations	- 267'448	- 1'628'847
(Diminution)/augmentation des autres dettes à court terme	- 268'373	208'305
(Diminution)/augmentation des comptes de régularisation passif	2'173'989	- 1'299'419
(Diminution)/augmentation des provisions	- 18'823	- 38'122
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	1'856'318	- 1'284'223
Investissement en immobilisations corporelles	- 37'822	- 464'632
Investissement en immobilisations incorporelles	- 135'017	- 33'222
Investissement en immobilisations financières	369	- 34'610
Encaissement dépôt de garantie & acompte - Opéra des Nations	250'000	120'000
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	77'530	- 412'464
Encaissements Fonds d'investissement - Opéra des Nations	4'000	41'000
Encaissements Fonds de solidarité	34'167	25'503
Décaissements Fonds de solidarité	-	-
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	38'167	66'503
Variation des liquidités	1'972'016	- 1'630'185
Liquidités au début de l'exercice	1'217'641	2'847'826
Liquidités à la fin de l'exercice	3'189'657	1'217'641
Variation des liquidités sur l'exercice	1'972'016	- 1'630'185
Opérations d'investissement et de financement sans incidence sur la liquidité :		
- Transfert du Fonds de solidarité au Fonds de réserve (Capital libre) - Note 15b	-	-

TABEAU DE VARIATION DU CAPITAL POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Capital de l'organisation				Capital des fonds affectés		
	Fonds de réserve (Capital libre) CHF	Réserve de subventions non dépensées sur la durée du contrat	Résultat de l'exercice CHF	Total CHF	Fonds de solidarité CHF	Fonds d'investissement CHF	Total CHF
SITUATION AU 01.07.2016							
Affectation du résultat	1'859'887	-	-1'437'392	422'495	966'961	8'660'309	9'627'270
Résultat annuel	-1'437'392	-	1'437'392	-	-	-	-
Allocation aux fonds	-	-	1'057'822	1'057'822	-	-	-
Utilisation des fonds	-	-	-	-	50'238	41'000	91'238
Dissolution des fonds	-	-	-	-	-247'36	-4'350'654	-4'375'390
SITUATION AU 30.06.2017	422'495	-	1'057'822	1'480'317	992'463	4'350'655	5'343'118
SITUATION AU 01.07.2017							
Affectation du résultat	422'495	-	1'057'822	1'480'317	992'463	4'350'655	5'343'118
Résultat annuel	1'057'822	-	-1'057'822	-	-	-	-
Allocation aux fonds	-	-	-824'635	-824'635	-	-	-
Utilisation des fonds	-	-	-	-	50'682	4'000	54'682
Dissolution des fonds	-	-	-	-	-8'226	-	-8'226
SITUATION AU 30.06.2018	1'480'317	-	-824'635	655'682	1'026'631	0	1'026'631



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

1. Présentation

Le Grand Théâtre de Genève (ci-après : FGTG) est une fondation d'intérêt communal public, subventionnée par la Ville de Genève, dont l'objet est artistique et culturel.

Les statuts de la FGTG ont été approuvés par la loi du 29 avril 1960 ainsi que ses modifications postérieures par les lois du 20 novembre 1964 et du 7 juin 1990.

Le but de la FGTG est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre de Genève et actuellement de l'Opéra des Nations, notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique. Le Conseil de Fondation est composé de quatorze membres désignés par le Conseil municipal et le Conseil administratif de la Ville de Genève. Le Bureau du Conseil de Fondation compte cinq membres du Conseil de Fondation.

2. Principes comptables

2a. Bases de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels de la FGTG ont été établis conformément aux statuts de la FGTG, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC y compris Swiss GAAP RPC 21). Les comptes sont préparés selon les principes des coûts historiques et présentés en francs suisses.

Le Conseil de Fondation a approuvé les comptes annuels de la FGTG le 19 octobre 2018.

2b. Modification des principes de présentation des comptes

Pas de modifications.

2c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux du dernier jour du mois précédant la date de la transaction.

2d. Liquidités

Les liquidités comprennent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles dont l'échéance est de moins de trois mois.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, les liquidités comprennent celles définies précédemment, à l'exclusion des liquidités du Fonds de solidarité et du Fonds de réserve.

2e. Titres

Les titres sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture.

2f. Créances résultant de prestations de services

Les créances résultant de prestations de services sont comptabilisées initialement à la valeur nominale qui correspond au montant facturé, déduction faite des remises directes, escomptes et autres rabais. Ultérieurement, cette valeur est déduite des pertes de valeur. Une provision pour créances douteuses est enregistrée au compte d'exploitation lorsqu'il devient évident que la FGTG ne pourra pas encaisser partiellement ou entièrement des créances dues. Les pertes de valeur sont déterminées individuellement et/ou collectivement sur la base de l'historique. En cas de perte définitive d'une créance, cette dernière est imputée à la provision pour créances douteuses.

2g. Stocks

Les différents inventaires des postes bois de construction, tissus et accessoires, lampes, matériel électrique, boissons et divers sont évalués à leur coût d'acquisition. Les objets endommagés ou inutilisables sont éliminés des montants des inventaires.

2h. Frais sur spectacles futurs

La FG TG enregistre régulièrement des coûts liés à la création de nouveaux spectacles. Ceux-ci sont présentés à l'actif du bilan en tant que « Frais sur spectacles futurs » et sont enregistrés comme charges dans le compte d'exploitation lorsque le spectacle en question est terminé.

2i. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite de pertes de valeurs éventuelles.

Les immobilisations financières de la FG TG concernent principalement des fonds bloqués (garanties de loyer, cautions).

2j. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, déduction faite des amortissements nécessaires. Le seuil d'activation est de CHF 10'000.

Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par la FG TG :

- soit pour être utilisés dans le cadre de l'activité, soit à des fins administratives, et
- dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

2k. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Le seuil d'activation est de CHF 10'000.

2l. Amortissements

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

	Durée d'amortissement
Construction et installations Opéra des Nations*	2.5 ans
Matériel de scène	5 ans
Mobilier et matériel informatique	5 ans
Immobilisations incorporelles	5 ans

*La construction et les installations de l'Opéra des Nations sont amorties sur 2.5 ans, durée prévue pour l'exploitation de la construction, qui correspond à la période hors les murs du Grand Théâtre Place de Neuve (durée initiale des travaux). Conformément à la lettre d'intention signée le 10 octobre 2016 et du contrat de vente signé le 26 janvier 2018, une valeur résiduelle de CHF 1'500'000 a été retenue correspondant au montant de la vente et aucun frais de démantèlement n'a été provisionné compte tenu de la prise en charge de ces coûts par l'acquéreur. A ce titre, un dépôt de garantie a été perçu le 27 février 2017 pour CHF 120'000 et le premier versement de CHF 250'000 le 25 juin 2018. Ces montants figurent au passif du bilan au 30 juin 2018. Suite au retard de chantier, le paiement de CHF 250'000 prévu au 30.06.2018 est reporté de 6 mois, soit au 31.12.2018.

2m. Dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services

Les dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services sont comptabilisées à la valeur nominale correspondant à la facturation.

2n. Abonnements et produits sur saisons futures

Ce poste concerne les abonnements contractés dans l'année en cours pour la saison prochaine.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

2o. Provisions

Les provisions sont constituées dès lors qu'une sortie de fonds est probable et que leur montant peut être estimé de manière fiable.

2p. Fonds d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées directement au passif du bilan lorsqu'elles sont reçues sans transiter par le compte d'exploitation. Les subventions d'investissement sont dissoutes dans le compte d'exploitation selon le rythme et la durée d'utilisation du bien subventionné, à savoir l'Opéra des Nations (méthode des produits différés). Au 30.06.2018 le fonds est entièrement dissout.

2q. Reconnaissance du revenu

Les revenus sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront au GTG et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

Recettes brutes des spectacles

Les revenus liés à chaque spectacle sont enregistrés durant leur période à l'affiche. Les revenus perçus à l'avance, par exemple les abonnements saisonniers, sont comptabilisés au passif du bilan en tant que revenus différés pour la période correspondant aux exercices suivants.

Autres recettes d'exploitation

Les autres recettes d'exploitation sont enregistrées dans la période au cours de laquelle elles sont survenues.

Subventions monétaires

Les revenus provenant de subventions monétaires sont comptabilisés dès que la FGTG a été notifié de la décision de versement d'une subvention (concernant les subventions d'investissement et les subventions non monétaires voir respectivement les Notes 2p et 2r).

Apports extérieurs

Les apports extérieurs correspondent au mécénat et sponsoring. Ils sont comptabilisés dès que la FGTG a été notifié de l'apport (Note 17a).

2r. Subventions non monétaires

La FGTG reçoit des subventions non monétaires, principalement sous la forme de mise à disposition gratuite de biens ou de services de la part de la Ville de Genève. Elles sont présentées en annexe et ne sont pas comptabilisées au compte d'exploitation. (Note 17b).

2s. Parties liées

Les parties liées correspondent à toute personne morale ou physique qui peut exercer une influence notable de manière directe ou indirecte sur les décisions opérationnelles et financières de la FGTG.

A été définie comme une partie liée :

- Ville de Genève.

Les subventions non monétaires liées sont détaillées dans les Notes 2r et 17b.

2t. Engagements de prévoyance

Les prestations de prévoyance sont assurées par la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP), selon un plan de prévoyance, dit "en primauté de cotisations"; l'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan d'assurance est financé par les cotisations de la FGTG. Ce plan couvre les prestations usuelles de prévoyance : les rentes de retraite et les prestations en cas de décès et d'invalidité. Les risques sont assurés par la FOP.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

3. Exonération d'impôts

La FGTG bénéficie d'une exonération selon les articles 9 alinéa 1 lettre c de la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) et 56 lettre c de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD).

4. Rapport de performance

Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, la FGTG établit un rapport de performance qui est intégré au rapport d'activités de la FGTG. Le rapport d'activités est approuvé par le Conseil de Fondation.

5. Liquidités et titres

	30 juin 2018	30 juin 2017
Caisse	164'506	157'064
PostFinance	52'180	54'511
Banques	2'972'971	1'006'066
Total	3'189'657	1'217'641
Titres et liquidités – Fonds de solidarité	663'330	641'450
Titres et liquidités – Fonds de réserve	370'818	370'455
Titres – Fonds libres	6'468	6'108
Total	1'040'615	1'018'013

6. Créances prestations de services

	30 juin 2018	30 juin 2017
Ville de Genève	149'568	54'645
Canton de Genève	24'101	-
Cartes de crédit	-	1'185
Débiteurs Suisses & Etrangers (CHF)	166'415	68'002
Débiteurs étrangers (EUR & USD)	20'853	20'360
Débiteurs Secutix	789'121	705'769
Provision créances douteuses	(33'019)	-
Total	1'117'039	919'169

7. Comptes de régularisation actifs

	30 juin 2018	30 juin 2017
Frais sur spectacles futurs	878'637	969'990
Charges constatées d'avance	289'519	263'765
Produits à recevoir	130'792	35'028
Crédit 2017 "Accès à la culture" pour les jeunes à recevoir de l'Etat de Genève	-	70'000
Achat de prestations EGE-DIP	70'000	-
Subventions à recevoir de l'Etat et de la Ville de Genève	532'768	1'981'768
Total	1'901'716	3'320'551

Au 30 juin 2018, les subventions à recevoir concernent :

- Ville de Genève : CHF 481'768 selon convention de subventionnement et CHF 51'000, représentant la moitié de l'indexation de CHF 102'000 accordé pour l'année civile 2018. (30.06.17, CHF 481'768 selon convention de subventionnement).
- Etat de Genève : Au 30.06.2017, CHF 1'500'000 selon convention de subventionnement.

8. Créances et dettes éventuelles

Au 30.06.2016, des discussions étaient en cours pour la prise en charge partielle des frais de déménagement réalisés en 2015/2016 et figurant dans les charges de l'exercice 2015/2016. Durant la saison 2017/2018 un montant de CHF 49'511, sur la base du rapport émis par le Contrôle financier, a été remboursé à la Fondation pour solde de tout compte de cette opération. Ce dossier est clos.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

9. Immobilisations corporelles et incorporelles

	Construction et installations Opéra des Nations	Matériel de scène	Mobilier et matériel informatique	En cours de construction Opéra des Nations	Total Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles Site Web Logiciels	Total 30.06.2018
Valeur brute au 01.07.2017	13'898'557	242'541	146'227	-	14'287'325	116'598	14'403'923
Transferts	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	810	13'463	23'548	-	37'821	135'017	172'838
Valeur brute au 30.06.2018	13'899'367	256'004	169'775	-	14'325'146	251'615	14'576'761
Fonds d'amortissement au 01.07.2017	- 7'422'169	- 39'698	- 34'497	-	- 7'496'364	- 18'336	- 7'514'700
Reprises	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements	-4'977'198	- 49'181	- 45'282	-	- 5'071'661	- 31'882	- 5'103'543
Fonds d'amortissement au 30.06.2018	- 12'399'367	- 88'879	- 79'779	-	- 12'568'025	- 50'218	- 12'618'243
Valeur nette au 01.07.2017	6'476'388	202'844	111'730	-	6'790'962	98'262	6'889'223
Valeur nette au 30.06.2018	1'500'000	167'126	89'996	-	1'757'121	201'397	1'958'519

	Construction et installations Opéra des Nations	Matériel de scène	Mobilier et matériel informatique	En cours de construction Opéra des Nations	Total Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles Site Web Logiciels	Total 30.06.2017
Valeur brute au 01.07.2016	13'728'905	42'416	51'373	-	13'822'693	83'376	13'906'069
Transferts	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	169'652	200'125	94'854	-	464'632	33'222	497'854
Valeur brute au 30.06.2017	13'898'557	242'541	146'227	-	14'287'325	116'598	14'403'923
Fonds d'amortissement au 01.07.2016	- 2'445'781	- 3'535	- 1'881	-	- 2'451'197	-	- 2'451'197
Reprises	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements	- 4'976'388	- 36'163	- 32'616	-	- 5'045'167	- 18'336	- 5'063'503
Fonds d'amortissement au 30.06.2017	- 7'422'169	- 39'698	- 34'497	-	- 7'496'364	- 18'336	- 7'514'700
Valeur nette au 01.07.2016	11'283'124	38'881	49'492	-	11'371'497	83'376	11'454'873
Valeur nette au 30.06.2017	6'476'388	202'844	111'730	-	6'790'962	98'262	6'889'224



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

10. Immobilisations financières

	30 juin 2018	30 juin 2017
Garantie de loyer BRIX SA	79'900	79'980
Garantie en faveur de la CCI - Genève	43'480	43'775
Garantie de Loyer	2'345	2'344
Garantie Loyer en faveur de l'Etat de Genève - Villa Rigot	42'010	42'006
Garantie Billeterie Bovy-Lysberg	30'002	30'000
Garantie carte bancaire UBS	80'000	80'000
Total	277'736	278'105

11. Dettes livraisons de biens et prestations de services

	30 juin 2018	30 juin 2017
Fournisseurs exploitation	766'945	1'034'393
Fournisseurs immobilisations	-	-
Total	766'945	1'034'393

12. Comptes de régularisation passifs

	30 juin 2018	30 juin 2017
Abonnements saison future	2'914'058	2'434'910
Bons cadeaux	103'757	111'190
Recettes publicité saison future	125'000	81'500
Sponsoring	1'665'050	95'000
Loyers Rue Emma-Kammacher refacturés à la Ville de Genève :		158'095
- Saison 17-18		
Subvention affectée reçue d'avance	378'000	
Produits divers d'avance	12'374	-
Total Abonnements et produits saisons futures	5'189'239	3'038'790
Charges à payer	544'868	688'421
Total	5'743'105	3'569'116

13. Provisions

	Provisions vacances	Autres provisions	Total
Solde au 01.07.2016	662'691	89'299	751'990
Constitution	624'569	-	624'569
Utilisation	-662'691	-	-662'691
Dissolution	-	-	-
Solde au	624'569	89'299	713'868
Solde au 01.07.2017	624'569	89'299	713'868
Constitution	650'246	33'019	683'265
Utilisation	-624'569	-	-624'569
Dissolution	-	-44'500	-44'500
Solde au	650'246	77'818	728'064

14. Prévoyance professionnelle

Le personnel de la FGTG est affilié à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP).

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur au 31.12.2017, ni au 31.12.2016.

	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
			2017/2018
Institution de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	979'560	979'560	906'491

Au 30 juin 2018, le solde dû à l'institution de prévoyance se monte à CHF 64'426 (30 juin 2017 : CHF 85'915).

15. Capital des fonds affectés

15a. Fonds d'investissement – Opéra des Nations

	30 juin 2018	30 juin 2017
Cercle du Grand Théâtre	6'950'000	6'950'000
Fondation SAFRA	200'000	200'000
Parrainages Fauteuils	700'386	696'386
FI -Association des communes genevoises	3'000'000	3'000'000
Richemont International	20'000	20'000
Total	10'870'386	10'866'386
Dissolution cumulée au 01.07	6'515'731	2'165'077
Dissolution de l'exercice	4'354'655	4'350'654
Dissolution cumulée au 30.06	10'870'386	6'515'731
Net au bilan	0	4'350'655

Au 30 juin 2017, un montant net de CHF 1'500'000 (30 juin 2016 : CHF 6'476'388) à l'actif et CHF 0 (30 juin 2016 : CHF 4'350'655) au passif représentent respectivement les immobilisations corporelles et les subventions d'investissement enregistrées durant chaque saison concernant la construction de l'Opéra des Nations (théâtre éphémère) où se déroulent les spectacles de la FGTG durant la période de rénovation du Grand Théâtre Place de Neuve. Cette période est estimée à 2,5 ans à compter de janvier 2016. La dissolution des subventions d'investissement se fait sur la même période (2,5 ans), selon le rythme des amortissements de l'Opéra des Nations.

Il n'existe aucun devoir de restitution des subventions d'investissement dans le cas d'une éventuelle vente de l'Opéra des Nations.

15b. Fonds de solidarité

	2017/2018	2016/2017
Solde ouverture	992'463	966'961
Revenus nets de placements	5'760	6'080
Ajustement de la valorisation des titres	(8'288)	(24'736)
Retenus sur cachets artistes	23'096	17'496
Sabots de Noël	21'825	26'662
Sorties de fonds	(8'226)	-
Solde clôture	1'026'630	992'463

Le Fonds de solidarité de la FGTG est destiné à apporter des secours, sous forme de subsides gratuits ou de prêts, aux membres du personnel régulier engagés par la FGTG.

Ce Fonds est alimenté par un prélèvement de 2% sur les cachets des artistes non soumis aux charges sociales. Les demandes d'aide dûment motivées doivent être adressées à la Fondation ou à la Direction de la FGTG. Celle-ci peut également formuler des propositions.

Le règlement du Fonds de solidarité a été modifié par le Conseil de Fondation de la FGTG le 28 février 2014. La fortune du Fonds dont le seuil minimal est de CHF 500'000, est plafonnée à hauteur de CHF 1'000'000. Tout dépassement du plafond permet au Conseil de Fondation d'ordonner le versement en totalité ou en partie de la part excédentaire au crédit du Fonds de réserve de GTG.

Le Fonds de solidarité ainsi que le Fonds de réserve sont couverts par des titres et des comptes bancaires figurant à l'actif du bilan pour CHF 1'034'147 (30 juin 2017 : CHF 1'011'905) (Note 5).

16. Détails des recettes d'exploitation

16a. Recettes brutes des spectacles

	2017/2018	2016/2017
Produits des abonnements	3'454'636	3'369'647
Billets spectacles	3'916'108	4'017'721
Autres	4'424	5'901
Total	7'375'168	7'393'269

La rubrique « Billets spectacles » inclus un montant de CHF 23'894 accordé par le DIP dans le cadre du programme « Crédits accès culture » pour le 1^{er} semestre de l'année civile 2018. Un montant de CHF 10'755 a également été accordé par le DCS pour le même programme pour la même période.

16b. Autres recettes d'exploitation

	2017/2018	2016/2017
Représentations externes	923'045	753'879
Revenus de Partenariats	723'775	660'869
Restauration	551'934	430'679
Vente des programmes	159'891	175'337
Ventes diverses	350'823	207'376
Enregistrement radio-TV	115'215	138'218
Refacturation à la Ville de Genève (loyer Kammacher)	158'095	158'095
Autres charges refacturées	201'970	92'120
Revenus divers	351'631	260'159
Recettes Salles	30'167	27'832
Revenus publicitaires	298'734	316'799
Total	3'865'550	3'221'363

17. Dons et subventions

17a. Apports extérieurs

	2017/2018	2016/2017
Cercle du Grand Théâtre de Genève	1'780'000	1'880'000
Mécénat	555'000	770'000
Sponsors	105'000	135'000
Soutiens divers	110'000	114'424
Dons et legs	25'278	19'767
Total	2'575'278	2'919'191

17b. Subventions

Les principales subventions monétaires et non monétaires proviennent de la Ville de Genève et sont détaillées ci-dessous.

Pour mémoire, dès l'année civile 2012, la subvention de la Ville de Genève pour les musiciens supplémentaires de même que la garantie de déficit sont intégrées à la subvention principale.

Subventions monétaires

La convention de subventionnement pour les années 2015-2016 entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et la FG TG a été signée le 8 juin 2016. Le 1^{er} septembre 2016, le Grand Conseil a voté le projet de loi relatif à cette convention (PL 11605) permettant de libérer les subventions cantonales figurant dans la convention, à savoir CHF 500'000 pour l'année civile 2015 et CHF 2'000'000 pour l'année civile 2016. La moitié de ces subventions, à savoir CHF 1'250'000 a été attribuée aux comptes de l'exercice 2015/2016, l'autre moitié aux comptes de l'exercice 2016/2017.

La convention de subventionnement initiale pour les années 2017-2018 entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et la FG TG a été signée le 26 avril 2017. Cette convention prévoyait un financement de la part de l'Etat de Genève à hauteur de CHF 3'000'000 pour l'année civile 2017 ainsi que pour l'année civile 2018.

Le 20 septembre 2017, une nouvelle convention entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et la FG TG a été signée et porte uniquement sur l'année civile 2017. Cette convention prévoit un financement de la part de l'Etat de Genève à



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

hauteur de CHF 3'000'000 pour l'année civile 2017.

Le Grand Conseil, durant sa séance du 22 septembre 2017 a voté le projet de loi relatif à cette nouvelle convention (PL 12123) permettant de la libérer (Note 25). La moitié de la subvention cantonale pour l'année civile 2017, à savoir CHF 1'500'000, a été comptabilisée sur l'exercice 2016/2017 et figure à l'actif du bilan sous la rubrique "Autres comptes de régularisation actifs" (Note 7). L'autre moitié versée durant le dernier trimestre 2017 est enregistrée sur l'exercice 2017/2018 et figure au compte de résultat sous la rubrique «Subvention du Canton de Genève».

Les conventions susmentionnées exigent que les comptes annuels de la FGTG soient établis selon les normes Swiss GAAP RPC.

Les directives de l'Etat de Genève ainsi que de la Ville de Genève exigent que les comptes annuels de la FGTG soient soumis au contrôle ordinaire. Un système de contrôle interne (SCI) doit également être formalisé. La documentation du SCI est finalisée au 30.06.2018 et son lancement effectif pour la saison 2018/2019.

Subventions non monétaires

La FGTG reçoit des contributions en nature (subventions non monétaires) de la part de la Ville de Genève par la mise à disposition de locaux et la participation aux frais de personnel et d'entretien.

Mise à disposition de locaux	2017/2018	2016/2017
Grand Théâtre Place de Neuve	3'184'534	3'184'534
Victoria Hall	0	35'240
Billetterie du Grütli	-	7'050
Total	3'184'534	3'226'824

Charges du personnel	31.12.2017	31.12.2016
Traitement du personnel	18'664'032	18'665'837
Assurances sociales	1'615'789	1'603'849
Caisses de pensions et de prévoyance	2'254'453	2'244'674
Assurance maladie et accidents	501'844	490'238
Prestations en nature	121'187	97'060
Autres charges du personnel	106'424	91'613
Total	23'263'729	23'193'271

Source : Comptes 2017, Ville de Genève

Entretien	31.12.2017	31.12.2016
Mobilier, machines, véhicules et matériel	179	1'261
Eau, énergie, combustible	335'960	437'814
Achats de fournitures et autres marchandises	14'404	11'059
Entretien des immeubles par des tiers	79'667	280'616
Entretien d'objets mobiliers par des tiers	18'681	14'707
Dédommagements	16'473	14'267
Total	465'364	759'724

Source : Comptes 2017, Ville de Genève

18. Détail des dépenses

Le tableau ci-dessous présente les dépenses par nature et par fonction.

	Dépenses artistiques	Dépenses techniques	Dépenses administratives	Total 2017/2018
Charges de personnel	16'168'902	795'585	2'872'353	19'836'840
Frais de promotion	1'380'706	-	-	1'380'706
Locations immobilières	63'500	1'125'587	139'682	1'328'770
Frais généraux & frais divers	3'033'761	2'708'334	1'139'534	6'881'629
Total	20'646'869	4'629'507	4'151'569	29'427'945

	Dépenses artistiques	Dépenses techniques	Dépenses administratives	Total 2016/2017
Charges de personnel	14'484'260	576'223	2'578'329	17'638'812
Frais de promotion	1'303'818	-	-	1'303'818
Locations immobilières	24'245	1'039'675	129'172	1'193'092
Frais généraux & frais divers	2'666'461	2'739'767	1'211'741	6'617'969
Total	18'478'784	4'355'665	3'919'242	26'753'691

La moyenne annuelle des emplois en équivalent plein temps du personnel fixe de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est de 94,75 (2016/2017 : 97,2).



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

19. Résultat financier

	2017/2018	2016/2017
Produits financiers divers	2'056	48'876
Charges financières diverses	(78'536)	(90'336)
Résultat de change	(8)	10'050
Résultat financier	(76'488)	(31'410)

20. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel correspond à des reprises de provisions et de comptes de régularisation passifs.

21. Engagements hors bilan

21a. Engagements de location immobilière

Echéances	30.06.2018	30.06.2017
Jusqu'à 1 an	695'440	715'959
1-5 ans	1'377'753	2'159'580
Plus de 5 ans	-	-
Total	2'073'193	2'875'539

21b. Litiges

Pas de litige en cours au 30 juin 2018.

21c. Fonds de réserve

Selon l'article premier du règlement du Fonds de réserve, la FG TG a l'obligation de constituer un Fonds de réserve dont le maximum peut atteindre le 12% de la dernière subvention votée par le Conseil Municipal. Le Fonds de réserve est alimenté par d'éventuels versements d'excédents du Fonds de solidarité et par les bonis d'exercice. Le Fonds de réserve est destiné à raison des 2/3 à couvrir tout déficit éventuel d'une saison de la FG TG et à raison de 1/3 à améliorer la qualité des spectacles. Chaque fois que le Fonds de réserve dépasse le maximum prévu à l'article premier, les sommes excédentaires provenant d'un boni d'exercice doivent être restituées à la Ville de Genève.

22. Traitement des bénéfiques et des pertes

L'article 21 de la convention de subventionnement 2017 contient des dispositions concernant la répartition au terme de l'exercice comptable du résultat annuel entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et la FG TG selon une clé définie (tableau ci-dessous)

Répartition au 30 juin 2017

	Revenus Monétaires 2016/2017	%	Répartition
GTG	15'859'949	54%	1'057'822
Etat de Genève	2'750'000	9%	183'419
Ville de Genève	10'666'819	36%	711'452
TOTAL	29'276'768	100%	1'952'693

En date du 11 septembre 2018, la FG TG a obtenu l'autorisation de la Ville de Genève de conserver l'excédent 2016/2017 de CHF 711'452, et l'a ainsi intégré à son fonds de réserve au 30 juin 2018.

Le 15 décembre 2017, le Grand Conseil a retiré du budget cantonal 2018 la subvention initialement inscrite pour la FG TG. Aucune convention n'a ainsi été mise en œuvre entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et la FG TG pour l'année 2018.

Le résultat de l'exercice 2017/2018 est une perte de CHF 1'719'506, avant intégration des excédents antérieurs.

Le fonds de réserve au 30 juin 2018 s'élève à CHF 655'682 après intégration des excédents antérieurs, soit 6% de la dernière subvention votée par le Conseil Municipal.

23. Rémunération des dirigeants

	2017/2018	2016/2017
Montant total des rémunérations versées aux membres de l'organe directeur suprême (Présidence et Conseil de fondation)	155'809	158'001
Montant total des rémunérations versées aux personnes chargées de la gestion (Direction générale et Secrétariat général)	536'907	533'133



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2018

24. Honoraires de l'organe de révision

	2017/2018	2016/2017
Révision des comptes annuels	35'000	35'000

25. Evénements postérieurs à la date du bilan

Dans son communiqué du 13 octobre 2017, la Ville de Genève avait annoncé un retard de quatre mois des travaux de rénovation du Grand Théâtre. En raison de ce retard, la saison artistique 2018/19, initialement prévue à la place de Neuve, a dû être réorganisée entièrement et dans l'urgence pour avoir lieu à moitié à l'Opéra des Nations, avant le retour dans les murs en plein milieu de saison, en janvier 2019. Ce changement entraîne des surcoûts pour des débits de contrats de production et avec des artistes, une diminution des recettes de billetterie, des investissements nécessaires à la double exploitation technique de deux lieux, ainsi que la prolongation de l'entretien ou des baux des locaux utilisés pendant la période hors les murs.

La Fondation a demandé à la Ville de Genève la prise en charge des surcoûts y relatifs via :

- 1) L'octroi d'une subvention d'investissement à la Fondation du Grand Théâtre de Genève et destinée à financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place Neuve (CHF 2'592'000 – PR1314).
- 2) L'octroi d'une subvention d'exploitation extraordinaire en faveur de la Fondation du Grand Théâtre de Genève et destiné à couvrir les frais induits par le retard du chantier du bâtiment de la place Neuve et la double exploitation simultanée de l'ODN et de la scène de la place Neuve, ainsi que les frais de prolongation des locations de locaux imputables au retard du chantier (CHF 3'460'473 – PR1315).

La Fondation a été auditionnée le 19 septembre 2018 par la Commission des finances de la Ville de Genève qui n'a pas rendu son rapport à ce jour.

Aucun autre événement n'a été relevé après la clôture

COMPTÉ D'EXPLOITATION ET DE FINANCEMENT (Comptes de la saison 2017/2018)				
DEPENSES (en KCHF)		FINANCEMENT (en KCHF)		
Budget Ville			Budget Ville	
Personnel municipal permanent	23.413	40.02%	25.037	42.80%
- Personnel administratif et technique				
Autres dépenses municipales	1.625	2.78%		
- Biens, services et marchandises, amortissements et imputations internes				
Subventions relatives à des prestations en nature	3.185	5.46%	3.185	5.44%
- Mise à disposition de locaux gratuits				
Personnel Fondation permanent et supplémentaire :	11.909	20.36%	10.718	18.32%
- Exploitation (technique), artistique (cheur, ballet) administratif et direction				
Frais généraux d'administration et d'exploitation & Amortissements	3.735	6.39%	1.500	2.56%
- Bureau, entretien, nettoyage, publicité générale, locations, buvette, etc.				
Depenses de production (spectacles) :	14.634	25.05%	13.841	23.66%
- cachets d'artistes	5.775	9.88%	9.445	16.15%
- personnel de plateau, personnel bars et restaurant	3.005	1.73%	3.097	5.67%
- décors, costumes, accessoires, autres (luminés, hébergement des artistes, droits d'auteur, musiciens supplémentaires, publicite, bars, buvette, etc)	7.845	13.42%	3.299	5.84%
TOTAL	58.500	100.0%	58.500	100.0%
Budget de la Fondation du GTG			Budget de la Fondation du GTG	
Frais fixes				
Ville de Genève par sa subvention en espèces				
- Subvention d'exploitation et services lyriques, autres				
Canton de Genève par sa subvention en espèces				
- Subvention d'exploitation et services lyriques, autres				
Fonds intercommunal par sa subvention en espèces				
Fondation du GTG par ses recettes propres :				
- recettes des spectacles				
- autres recettes (luminés, coproductions, etc)				
- mécénat et sponsoring				
- Résultat (déficit)				
TOTAL	58.500	100.0%	58.500	100.0%

Avec son financement global de 38.900 KCHF, la Ville de Genève assure la couverture de 66.55% des dépenses totales (58.500 KCHF), le Fonds Intercommunal avec sa subvention (1.500 KCHF), la couverture de 42.7% des dépenses totales (58.500 KCHF) et la Fondation du GTG avec ses recettes propres (13.941 KCHF), la couverture de 23.66% des dépenses totales (58.500 KCHF). La Fondation ait ressortir un résultat de l'exercice négatif de (-1.720 KCHF), représentant 2.94% des dépenses totales.

La Fondation du GTG avec ses recettes propres (13.841 KCHF ou 23.66%) couvre presque intégralement les dépenses de production des spectacles (14.634 KCHF ou 25.02%), en deuil du déficit de saison.